

Rapport moral coordinateur FFMC46 Année 2023

Assemblée générale du 25/02/2024 à Cahors

Bonjour et bienvenue à tous,

Voici le moment de faire le bilan de l'année écoulée.

L'année 2023 a été en demi-teinte pour nous.

- En négatif au niveau national à cause du retour en force du contrôle technique deux-roues motorisées même si le combat continue.
- En positif au niveau départemental avec une augmentation des adhérents, de nombreux événements organisés ou encadrés par la FMC 46.

Vous trouverez le détail des différentes actions dans le rapport du secrétaire. Ces dernières nous offrent une visibilité accrue et nous sommes de plus en plus sollicités pour tout ce qui touche à la sécurité des motards ou à l'encadrement d'événements sportifs et culturels.

Nous nous sommes aussi résolument orientés vers la sensibilisation à la sécurité routière tant dans le domaine judiciaire avec nos interventions dans le contexte de la Protection Judiciaire de la Jeunesse que vers des interventions au titre de l'Éducation Routière de la Jeunesse destinées aux collégiens lotois. En effet pour améliorer les compétences des intervenants, trois membres du bureau (Thierry Berthelin, Jean-Louis Daillon et Noël Camal) ont suivi deux stages de week-end encadrés par des formateurs de la fédération. Compte tenu de l'agrément du ministère de l'éducation couvrant la FFMC pour les cinq prochaines années, ils peuvent intervenir officiellement dans les collèges.

Nous avons lancé en fin d'année, un publipostage auprès des 24 collèges lotois pour faire connaître notre programme et nos capacités dans le domaine de la sensibilisation à la sécurité routière. Les premiers retours sont plutôt positifs car nous bénéficions du désistement de l'institution "Domaine d'Auzol" qui laisse subitement le département 46 sans alternative identique. Nous devrions bénéficier de l'aide de la préfecture via des subventions au titre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière. L'année 2024 marquera la concrétisation de cette orientation.

En suivant, nous proposerons aux adhérents qui le souhaitent de nous accompagner dans ces interventions pour, à terme, devenir eux aussi intervenants.

Dans le même contexte, en toute fin d'année dernière et grâce à une subvention exceptionnelle de la préfecture, nous avons pu acquérir un simulateur de conduite deux-roues motorisés auprès de la **P**révention **R**outière de Montpellier.

Concernant nos interventions **PJJ**, nous devrions reconduire la convention avec l'**U**nité **É**ducative en **M**ilieu **O**uvert pour animer des sessions sécurité routières destinées à des jeunes ayant commis des infractions routières mineures. Les retours tant de la part des éducateurs que de ceux des jeunes participants sont très positifs et valorisants.

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES MOTARDS DU LOT

F.F.M.C. Antenne du LOT

Salle 25 de la maison des associations Place Bessières Cahors 46000

Tél: 06 12 03 96 84 - 06 52 50 38 49

Site: https://ffmc46.fr https://www.facebook.com/FFMC46 Mail: ffmc46@ffmc.fr

Nous continuons d'œuvrer pour la protection et la sécurisation des motards lotois en proposant notre fameux rallye reprise de guidon après la trêve hivernale "la printanière" ainsi que trois sessions portant sur la sécurité du roulage en groupe. Nous participons aussi activement aux journées sécurité organisées par les gendarmes du Lot et cette coopération devrait perdurer en 2024.

Grâce à notre reconnaissance dans le domaine de la sécurité routière, nous avons été régulièrement sollicités pour l'encadrements d'événements sportifs ou culturels (Triathlon de St Cirq Lapopie, la Vélotoise de Figeac, les Meules Bleues). Ces dernières activités débouchent sur de plus en plus de sollicitations de la part du milieu associatif lotois.

Vous retrouverez dans l'agenda que nous vous avons communiqué en fin d'année le calendrier prévu pour 2024.

Si nous pouvons vous féliciter du renforcement de l'antenne du 46, certains sujets continuent d'alimenter notre colère.

Contrôle Technique des 2RM en France.

Le couperet est tombé le 24 octobre avec la publication au Journal Officiel du décret instaurant un contrôle technique des deux et trois motorisés (toutes cylindrées) ainsi que des véhicules sans permis. Les premiers contrôles s'effectueront à partir du 15 avril 2024 jusqu'à la fin de l'année pour les véhicules immatriculés avant 2017. Progressivement, la mesure sera étendue aux véhicules immatriculés plus tard.

La FFMC nationale a effectué plusieurs recours :

- Le premier a été effectué par l'avocat de la fédé et consistait à défendre notre position contre les assos écolos auprès du Conseil d'État. Ce dernier n'ayant pas retenu notre position.
- La seconde est la saisine contentieuse qui a été déposée sur la non-réponse de la 1ère Ministre à notre courrier dans lequel nous exigions que les mesures alternatives soit mises en œuvre.
- Enfin, le dernier porte sur le décret d'application qui est paru en automne. Un référé en suspension sera é déposé par l'avocat de la fédé mi mars.

D'autres actions (courrier aux élus, manifestations locales et (ou) nationales seront mises en œuvre dans le courant du premier trimestre 2024. Nous avons bien conscience que c'est un combat type "David contre Goliath" mais nous y sommes habitués et nous ne baissons pas les bras. Le combat juridique sera long, très long mais nous ferons tout pour entraver l'application du **CT 2RM**.

Concernant la désobéissance civile (boycott), le bureau national fait le point avec la Commission Juridique pour nous apporter des éléments, notamment sur les risques encourus par un motard qui ne présenterait pas sa moto au CT (assurance, accident, contrôle).

En parallèle, nous avons diligenté une enquête auprès des centres techniques automobiles pour connaître leur positionnement vis-à-vis de ses nouveaux contrôles. En fonction des retours, nous demanderons à nos adhérents et sympathisants de privilégier les centres "amis" (opposés au **CT 2RM**) pour y faire passer le contrôle de leurs automobiles. La liste sera publiée courant février 2024. Toutes les antennes FFMC ont effectué la même démarche qui devra aboutir sur un document couvrant tous les départements.

Concernant les **Z**ones à **F**aibles **É**missions (ZFE), la situation évolue régulièrement avec à la fois un recul de certaines agglomérations concernant leur mise en place, une prise de conscience plus aiguë des utilisateurs qui comprennent enfin l'implication de telles mesures et le rétropédalage des ministères concernés. Affaire à suivre.

L'expérimentation de la **Ci**rculation Inter-**F**iles reste d'actualité mais la mise en œuvre paraît laborieuse pour certaines municipalités et le cafouillage administratif est de mise.

Nous avons bien l'intention de prolonger la dynamique impulsée depuis 2 ans env. avec de plus en plus d'interventions sur la sécurité routière (PJJ, ERJ et autre) et des actions de terrain d'encadrements ou d'accompagnements sécuritaires.

Vous avez été encore plus nombreux à adhérer à notre antenne et nous vous en remercions mais il faut absolument que cette tendance se maintienne pour pérenniser notre bon niveau de représentativité sur le département.

Par ailleurs, nous sommes toujours intéressés par de nouveaux volontaires qui viendraient renforcer le bureau.

La FFMC régionale :

Les deux Conseils De Région se sont tenus :

- Le premier à Cahors, les 25 et 26/03
- Le deuxième à Arzacq Arraziguet (64) les 28 et 29/10.

Pour le premier, c'est notre antenne qui organisait la réception de nos amis des antennes voisines. Tous nos invités ont pu apprécier l'accueil lotois. Dans ces conseils sont discutées les directives nationales ou des sujets plus spécifiques aux régions. La région sud-ouest compte 12 départements.

La FFMC nationale:

Pour des questions logistiques et d'organisation personnelle, cette année la FFMC 46 n'a pas pu participer aux Assises au Cap d'Agde (27 au 29/05). Pendant les trois jours des Assises, les grandes orientations de la FFMC nationale sont discutées et votées en sessions plénières.

Michel Laignel (délégué bénévole AMDM) a participé et nous a représentés aux Journées Techniques de l'Information à Vogué (07). Positionnées sur un WE, ces journées proposaient cette année des ateliers média- training, ERJ et stratégie Moto Mag.

Moto Magazine:

La situation de Motomag se stabilise d'année et année mais le risque est toujours présent. Il faut absolument les soutenir en renouvelant nos abonnements et en conseillant cet excellent magazine autour de nous, avant tout pour ses qualités intrinsèques (au premier rang desquelles l'indépendance) mais aussi pour son rôle de relai de communication de la FFMC.

Pour joindre l'utile à l'agréable, les éditions ont d'ailleurs proposé en fin d'année un abonnement à 1€ pour 500 nouveaux abonnés.

Les chiffres de la fédé:

Les finances sont stables et le résultat prévisionnel 2023 s'annonce positif et au-dessus des prévisions.

La deuxième partie de l'année aura été "boostée" par une poussée des adhésions probablement liée à la publication du décret du CT. Au 8 décembre, nous comptions env. 8500 adhésions + 1500 membres de droit AMDM, en augmentation par rapport à 2022. Pour 2024, les adhésions sont en hausse par rapport à la même époque en 2023.

Il y a toujours un déficit de jeunes adhérents (- de 30 ans) mais la situation s'améliore doucement.

Les actions locales de la FFMC46 seront détaillées dans le rapport moral présenté par Luc Cretin-Maitenaz (secrétaire).

Le bilan financier sera présenté par Noël Camal (trésorier).

Le bureau de la FFMC46 vous souhaite de continuer longtemps et dans les meilleures conditions possibles la pratique de notre passion commune, la moto.

Jean louis DAILLON coordinateur FFMC46